

PLAN STRATÉGIQUE 2021 / 2023



LA VISION DE L'UDES À 2023
LES AXES DU PLAN STRATÉGIQUE

SOMMAIRE

VISION DE L'UDES À HORIZON 2023 p.4

- Une organisation multi-professionnelle, renforcée dans son positionnement afin de mieux défendre les valeurs de l'ESS auprès des acteurs patronaux et institutionnelsp.5
- Une Union de syndicats d'employeurs mobilisant une vie de réseau forte, autour d'une offre de services développée et d'un positionnement régional structuré, afin d'accompagner ses membres, leurs besoins, leurs modèles, leurs spécificités et leurs intérêts p.6
- Un partenaire social porteur d'une vision forte du dialogue social, économique et environnemental, pleinement engagé dans ses prérogatives..... p.8
- Une organisation responsable qui travaille son modèle économique et adapte son organisation pour répondre à ses ambitions p.9

LES AXES DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2023....p.10

- Axe 1 : Une organisation multi-professionnelle, renforcée dans son positionnement afin de mieux défendre les valeurs de l'ESS auprès des acteurs patronaux et institutionnels p.10
- Axe 2 : Une Union de syndicats d'employeurs mobilisant une vie de réseau forte, autour d'une offre de services développée et d'un positionnement régional structuré, afin d'accompagner ses membres, leurs besoins, leurs modèles, leurs spécificités et leurs intérêts p.12
- Axe 3 : Un partenaire social porteur d'une vision forte du dialogue social, économique et environnemental, pleinement engagé dans ses prérogatives..... p.14
- Axe 4 : Consolider le modèle économique de l'UDES, développer son rayonnement et adapter son organisation pour répondre à ses ambitions p.15

VISION DE L'UDES À HORIZON 2023

La crise générée par la COVID-19 apparaît hors norme, et entraînera une récession supérieure à 10 %. C'est la première fois dans l'histoire moderne qu'une décision impactant si fortement l'économie est prise pour endiguer une épidémie. Faire passer la vie humaine avant l'économie constitue un progrès de la conscience universelle.



Cette crise témoigne en outre de la fragilité des économies et notamment des modèles de l'économie financiarisée plus perméables aux aléas générés par la crise sur les marchés financiers. De plus, cette crise a contribué à creuser les inégalités entre les urbains et les ruraux, les classes moyennes supérieures et les classes populaires, les cadres et les non cadres, notamment sur la question du télétravail, mais aussi de la mobilité et du pouvoir d'achat... Le caractère indéchiffrable de cette crise du point de vue scientifique fait qu'elle l'est également d'un point de vue économique. L'incertitude générale conduit les entreprises à interrompre

leurs investissements, mais surtout leurs embauches. La hausse des destructions d'emplois n'est ainsi pas liée principalement aux licenciements, que le chômage partiel permet de limiter, qu'à l'absence d'embauche et à l'attrition naturelle des emplois. 15 jours d'arrêt de l'économie en mars 2020 ont suffi à détruire 500 000 emplois et ce seront encore au moins 700 000 qui devraient être détruits après la crise. Tant que les incertitudes ne seront pas levées au plan médical, il est à craindre que cette crise ne s'approfondisse et ne conduise la France à la plus grande crise sociale qu'elle ait eu à connaître depuis la seconde guerre mondiale, avec des effets collatéraux sur l'avenir de sa jeunesse.

Cette crise a également mis en lumière la nécessité de l'intervention publique et la mise en priorité de la santé sur les biens. Cette économie du « care », du prendre soin, que la crise a révélée, ces solidarités intergénérationnelles subsisteront-elles au retour d'une économie du court terme, recherchant avant tout le profit, faisant abstraction de la raréfaction des ressources et de la protection des biens communs ? La virtualisation des échanges que le télétravail accompagne pourrait conduire à renforcer cette logique de rentabilité à court terme.

L'économie sociale et solidaire a un rôle majeur à jouer dans la sortie de crise parce qu'elle incarne l'équilibre entre le marché et la préservation de notre modèle social. Elle correspond aussi aux attentes des citoyens pour une consommation durable, un emploi relocalisé et le développement du lien social. Elle peut être le fer de lance de la nouvelle économie, sociale et écologique que le Président de la République lui-même appelle de ses

La vision de l'UDES à horizon 2023 s'articule autour de trois piliers :

- Son positionnement au cœur du paysage patronal dans le cadre d'une identité renforcée et réaffirmée, en lien étroit avec les familles de l'ESS ;
- Le développement de la vie de son réseau au travers de son offre de services, de l'animation de son réseau et de son action dans les territoires auprès des adhérents et des employeurs/entreprises de l'ESS ;
- Un positionnement et un engagement fort dans l'accompagnement des nouvelles transitions liées à la responsabilité sociale et sociétale de l'employeur notamment autour des questions sociales, numériques et écologiques.

vœux. Elle peut apporter des réponses fortes en matière d'emploi, en répondant à la quête de sens des nouvelles générations, en travaillant son positionnement et en faisant savoir ce qu'elle fait, tout en objectivant ses pratiques au bénéfice de ses parties prenantes, notamment les salariés. Elle peut se réinventer et, se faisant, réenchanter le monde.

1. UNE ORGANISATION MULTI-PROFESSIONNELLE, RENFORCÉE DANS SON POSITIONNEMENT AFIN DE MIEUX DÉFENDRE LES VALEURS DE L'ESS AUPRÈS DES ACTEURS PATRONAUX ET INSTITUTIONNELS

En 2023, l'UDES a progressé dans sa capacité à endosser totalement son rôle d'organisation multi-professionnelle.

À l'échelon national :

- Afin de peser sur les décisions, l'Union est présente dans les instances de concertation tripartites du dialogue social national et territorial, et notamment dans toutes les instances liées au code du travail et de la sécurité sociale. Elle a également pris une place dans les négociations sociales nationales.
- Elle a continué à se battre pour une modification des critères de l'interprofession dans le code du travail afin de pouvoir être représentée à ce niveau.
- Elle fédère l'ensemble des organisations professionnelles dans le secteur de l'ESS (syndicats, fédérations, confédérations) et au-delà, des acteurs employeurs notamment dans le champ des services aux personnes et du logement.
- Elle associe les entreprises, associations, fédérations, fondations qui se reconnaissent dans son projet.
- Elle entretient un dialogue permanent avec les autres organisations patronales interprofessionnelles et multi-professionnelles et développe des coopérations partenariales dans ce cadre. Elle prépare le cycle 2024-2027 de représentativité patronale en se donnant la possibilité de développer des alliances.
- Elle entretient un dialogue social permanent avec les syndicats de salariés, tant dans le cadre de délibérations sociales que dans celui de la négociation d'accords nationaux multi-professionnels, en s'assurant de l'effectivité de ses accords aux niveaux infra.
- Elle entretient des liens forts avec ESS France et les mouvements de l'ESS.

À l'échelon international :

- Elle poursuit ses actions dans une perspective européenne, notamment en contribuant à défendre les intérêts des employeurs de l'ESS dans le dialogue social européen. Plus largement, elle contribue



au rapprochement entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire au niveau international.

En 2023, l'UDES poursuit sa contribution à la définition des politiques publiques et à leur évaluation en formulant des propositions adaptées aux différents sujets qui émaillent l'agenda social.

Pour cela, elle travaille en proximité avec les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et de façon plus large, les corps intermédiaires et les acteurs d'influence, plus particulièrement dans les sphères du travail, de l'économie, de l'emploi, de la formation, de la santé et de la protection sociale, ainsi que de l'économie sociale et solidaire.

L'Union met en avant la valeur des modèles de l'économie sociale et solidaire, qu'ils soient associatifs, coopératifs ou mutualistes et inscrit ses actions dans le cadre d'une économie à impact dont elle est l'un des leaders.

2. UNE UNION DE SYNDICATS D'EMPLOYEURS MOBILISANT UNE VIE DE RÉSEAU FORTE, AUTOUR D'UNE OFFRE DE SERVICES DÉVELOPPÉE ET D'UN POSITIONNEMENT RÉGIONAL STRUCTURÉ, AFIN D'ACCOMPAGNER SES MEMBRES, LEURS BESOINS, LEURS MODÈLES, LEURS SPÉCIFICITÉS ET LEURS INTÉRÊTS

En 2023, l'UDES a donné un nouvel élan à la vie de son réseau, par le renforcement de son identité et l'appartenance de ses membres, en mobilisant une offre de services renouvelée, en engageant une organisation déconcentrée renouvelée sur l'ensemble des territoires et en rassemblant très largement l'ensemble des forces vives de l'UDES qui œuvrent au quotidien partout en France. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une marque employeurs ESS.

Pour cela, elle met en place une stratégie transversale, composant ainsi les trois piliers fondamentaux de la vie de son réseau :

- Une offre de services packagée, diversifiée et adaptée ;
- Une animation de réseau intégrée, organisée et partagée ;
- Un déploiement régional renforcé par un maillage territorial accru et une participation des acteurs accentuée.

Le service à ses adhérents

En 2023, l'UDES a largement développé une offre de services packagée afin d'accompagner ses adhérents dans :

- La prospective sur l'évolution des enjeux de la fonction employeurs dans l'ESS ;
- L'anticipation, la compréhension et la mise en œuvre de toutes les évolutions législatives et réglementaires qui les impactent sur la fonction employeur ;
- L'évolution de leurs modèles socio-économiques ;
- Le développement de l'attractivité et de la qualité de l'emploi ;
- La promotion des dispositifs de formation dans une logique multi-professionnelle ;



- Les dispositifs de nature fiscale qui ont un impact sur leurs activités ;
- La mesure de leurs impacts sociaux et environnementaux.

Par ailleurs, elle alimente la réflexion des employeurs sur le sujet de la restructuration des branches professionnelles dans le prolongement des dispositions prévoyant le passage à environ 80 branches professionnelles en France.

Une animation de réseau mobilisatrice, participative et rassembleuse

En 2023, l'UDES a mis en place une animation de réseau renouvelée et affirmée. Adhérents, membres des collèges régionaux, mandataires, conseillers prud'homaux, permanents..., l'Union poursuit la mobilisation de tous ses membres, dans un cadre d'action partagé, au service des entreprises de l'ESS et des valeurs qui les rassemblent.

Pour cela, l'UDES a mis en place plusieurs dispositifs permettant aux acteurs de son organisation de prendre part à sa dynamique tout en renforçant le sentiment d'appartenance à son projet :

- Des mécanismes de participation interne, de partage des pratiques et d'expériences des adhérents et mandataires incluant les territoires, grâce à de nouveaux outils collaboratifs ;
- Des liens plus forts entre l'UDES et l'organisation en réseau de ses adhérents ;
- Le développement de la communication interne ascendante et descendante ;
- Des nouveaux moyens et ressources pour alimenter les projets et orientations.



Le développement de l'implantation territoriale de l'UDES et son action sur le terrain

En 2023, l'UDES est présente sur l'ensemble des territoires métropolitains et se développe sur les territoires ultramarins. Par sa vocation de représentativité nationale, l'Union se dote d'une organisation de proximité et adaptée aux nouveaux besoins de ses membres et à la réalité du terrain. La structuration territoriale est engagée par un nouvel acte de déconcentration, notamment par la présence de salariés en région et le renforcement de l'organisation territoriale de ses délégations, en lien avec d'autres organisations de l'ESS ou têtes de réseau à l'échelon régional.

L'Union présente localement et définit des cadres d'actions permettant l'exercice du dialogue social territorial de projet (ERDS) dans toutes les régions. Elle contribue à représenter les employeurs de l'ESS auprès de tous les interlocuteurs institutionnels territoriaux, à promouvoir des actions, expérimentations et projets d'innovation.

L'Union développe des partenariats et des collaborations étroites avec l'ensemble des CRESS.

3. UN PARTENAIRE SOCIAL PORTEUR D'UNE VISION FORTE DU DIALOGUE SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL, PLEINEMENT ENGAGÉ DANS SES PRÉROGATIVES

En 2023, l'UDES est engagée pour le développement de la responsabilité sociale et environnementale de l'employeur en direction de l'ensemble des parties prenantes et sur l'ensemble de ses dimensions.

La mise en place d'un nouveau contrat social pour les employeurs de l'économie sociale et solidaire

En 2023, l'UDES porte un autre discours sur l'économie et l'emploi en ayant travaillé la notion d'exemplarité qu'elle décline sur l'ensemble des axes de la relation de travail dans le cadre d'une vision singulière des politiques sociales.

Elle a mis à jour son identité et sa raison d'être lui permettant de se différencier en tant qu'organisation d'employeurs. Ce faisant, elle a mis en œuvre des actions visant le renforcement du sentiment d'appartenance des salariés à l'ESS et a formulé sous forme de « promesse », des éléments de nature à attirer de nouveaux talents en recherche de sens au travail.

L'Union affirme les spécificités des employeurs de l'économie sociale et solidaire afin d'attirer des jeunes en quête de sens et de renforcer son image auprès de ses parties prenantes.

Elle a développé des indicateurs de mesure lui permettant de mesurer dans le temps la réalité de ses engagements.

L'engagement dans le dialogue social et économique pour répondre aux nouveaux enjeux

En 2023, l'UDES a contribué avec d'autres à porter des propositions en vue de la rénovation du paritarisme dans sa méthode, ses modes de gestion et d'organisation.

Elle est un acteur majeur du développement d'un dialogue social innovant sur les sujets qui impactent les nouvelles questions auxquelles sont confrontées les employeurs de l'ESS et notamment, les questions liées aux transformations numériques et le devenir de l'emploi post crise COVID-19.

L'Union influence par ses positions sur l'agenda économique et social, les grandes orientations économiques nationales et territoriales dans le cadre des échéances électorales et notamment, celles prises pendant et à l'issue des élections régionales, départementales de 2021 et de l'élection présidentielle de 2022.

Développer des actions visant l'accompagnement des transitions écologiques, numériques et tirer les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19

Fortement impliquée sur les questions de transition et dans le prolongement de ses congrès de 2017 et 2021, l'UDES est partie prenante des réflexions engagées pour une économie sociale, solidaire et environnementale. Dans ce cadre, l'Union propose :

- La mise en valeur des initiatives innovantes dans le champ de l'ESS ;
- Des leviers permettant d'accélérer les mutations en lien avec les employeurs du secteur ;
- Le développement de projets mobilisateurs en lien avec les territoires.

Ayant tiré toutes les conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19, les propositions de l'Union orientent les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics dans l'après-crise.

4. UNE ORGANISATION RESPONSABLE QUI TRAVAILLE SON MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ADAPTE SON ORGANISATION POUR RÉPONDRE À SES AMBITIONS

En 2023, l'UDES s'est dotée de moyens en adéquation avec son ambition, en se donnant des outils permettant le financement du dialogue social multi-professionnel, en allant chercher de nouvelles ressources et leviers de financement aux niveaux territorial, national et européen, ainsi qu'en mutualisant des moyens tant avec ses membres qu'avec d'autres organisations du secteur dans la garantie de l'indépendance de l'UDES.

Elle a fait évoluer sa gouvernance pour mieux répondre à son projet.



LES AXES DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2023

AXE 1 : UNE ORGANISATION MULTI-PROFESSIONNELLE, RENFORCÉE DANS SON POSITIONNEMENT AFIN DE MIEUX DÉFENDRE LES VALEURS DE L'ESS AUPRÈS DES ACTEURS PATRONAUX ET INSTITUTIONNELS

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIONS À MENER EN 2021-2023
Élargir le champ des adhérents	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les champs de prospection de nouveaux adhérents partant de proximités en termes d'activités, de métiers, de valeurs et de structures juridique – Cibler en priorité les secteurs du logement social, de la protection sociale et développer la place des coopératives au sein de l'Union – Intégrer de nouveaux membres associés, dont les missions vocatives sont liées pour tout ou partie à l'ESS, tant dans les territoires qu'au niveau national – Associer aux travaux de l'UDES et permettre l'adhésion des employeurs des associations et fondations reconnues d'utilité publique et dont les ressources sont issues de la générosité du public
Renforcer le positionnement multi-professionnel de l'UDES	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre les actions visant à améliorer le statut multi-professionnel dans le dialogue social national, notamment dans le cadre de l'élection Présidentielle de 2022 : modification des critères suite au rapport Romain, place dans la négociation sociale...
Consolider la place de l'UDES dans les instances nationales et territoriales liées au code du travail	<ul style="list-style-type: none"> – Consolider la place de l'UDES dans les instances : CNNCEFP, CSP, CNOCT, CROCT, ODDS, CPIR, CREFOP, les tribunaux liés au Code du travail et à la Sécurité sociale (CPH et pôles sociaux des TJ)...
Développer la place de l'UDES dans les instances nationales et territoriales liées au code de la sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Travailler à l'entrée de l'UDES dans l'ensemble des instances de protection sociale, dans les différentes caisses de sécurité sociale, ainsi que leur déclinaison territoriale
Poursuivre le développement du dialogue social dans l'ESS	<ul style="list-style-type: none"> – Négocier un accord sur le financement du dialogue social multi-professionnel – Négocier tout accord multi-professionnel sur les différents champs possibles et notamment le développement des compétences, le développement de l'attractivité et la qualité de l'emploi, les impacts de la transition écologique sur l'emploi et les conditions de travail, ou tout axe de négociation structurant...
Participer à la négociation des accords nationaux interprofessionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Permettre la création d'un poste d'observateur pour les organisations multi-professionnelles dans les négociations des ANI. En lien, le cas échéant, avec les réformes en cours





OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIONS À MENER EN 2021-2023
Renforcer la coopération avec d'autres acteurs du paysage patronal (organisations interprofessionnelles et multi-professionnelles)	<ul style="list-style-type: none">- Participer au CLIDE (Comité de liaison des décideurs économiques)- Développer des coopérations à géométrie variable sur des sujets d'intérêt commun avec les organisations patronales, dont la CPME.- Dans le cadre de la préparation de la mesure de l'audience 2024-2027, s'interroger sur l'opportunité de nouvelles alliances dans le champ interprofessionnel- Proposer la création d'une délégation interpatronale à vocation technique, comprenant l'ensemble des organisations interprofessionnelles et multi-professionnelles
Poursuivre des collaborations régulières avec les organisations syndicales de salariés au-delà des collaborations dans le cadre du groupe de dialogue social	<ul style="list-style-type: none">- Systématiser des rencontres avec les numéros uns des organisations syndicales de salariés chaque année pour échanger sur l'agenda économique et social
Renforcer la présence et être force de propositions dans les instances nationales de concertation et de représentation de l'ESS	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer fortement aux travaux du CSESS et d'ESS France en tant que membre actif en lien avec l'ensemble des familles du secteur- Poursuivre les collaborations avec l'ONESS
Renforcer les relations avec les mouvements / acteurs de l'ESS	<ul style="list-style-type: none">- Développer un partenariat avec l'AVISE sur la mesure d'impact social ainsi qu'avec les acteurs de l'économie à impact- Poursuivre et développer des partenariats avec l'ensemble des mouvements associatifs, coopératifs et mutualistes (Coop FR, FNMF, Mouvement associatif...)- Poursuivre les protocoles de coopération avec les CRESS après 2022
Développer la présence de l'UDES au plan européen et international en lien avec les acteurs patronaux présents à ces niveaux	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre l'adhésion au CEEP- Poursuivre le mandat de l'UDES à Eurofound- Participer aux négociations autonomes des partenaires sociaux européens- Porter les positions de l'UDES au sein de l'OIT via le MEDEF- Développer des projets transfrontaliers, notamment avec UNIPSO et le projet Diversity now- Mesurer l'opportunité d'aller chercher des fonds européens
Prendre position sur toutes les thématiques de l'agenda économique et social gouvernemental	<ul style="list-style-type: none">- Prendre position sur l'ensemble des sujets en lien avec la fonction employeurs : emploi, formation, dialogue social, protection sociale ...- Mesurer les impacts et prendre position en conséquence sur une éventuelle réforme constitutionnelle et institutionnelle
Renforcer la proximité avec les corps intermédiaires et les acteurs d'influence	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre le développement d'un relationnel fort avec les parlementaires, le CESE, les réseaux associatifs, les cabinets ministériels, les associations d'élus...
Travailler sur l'identité de l'UDES et renforcer les moyens de visibilité de l'Union au national et en régions et le leadership de notre action	<ul style="list-style-type: none">- Réaffirmer la marque UDES dans une vision marketing : engagement, identité, appartenance, syndicalisme de service...- Travailler sur la relève, la formation des membres et la reconnaissance, notamment dans le cadre du Congrès ou de la Convention nationale annuelle

AXE 2 : UNE UNION DE SYNDICATS D'EMPLOYEURS MOBILISANT UNE VIE DE RÉSEAU FORTE, AUTOUR D'UNE OFFRE DE SERVICES DÉVELOPPÉE ET D'UN POSITIONNEMENT RÉGIONAL STRUCTURÉ, AFIN D'ACCOMPAGNER SES MEMBRES, LEURS BESOINS, LEURS MODÈLES, LEURS SPÉCIFICITÉS ET LEURS INTÉRÊTS

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIONS À MENER EN 2021-2023
<p>Proposer une offre renouvelée de services</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une offre de services renouvelée (articulée autour de supports et outils notamment numériques et événementiels) sur les questions RH, les métiers, les modèles socio-économiques, la formation, la fiscalité et l'impact social etc., auprès des organisations membres de l'UDES et des entreprises de l'ESS. Cette offre de services directe et indirecte (via des partenaires et membres dans le cadre de services partagés) pourra être segmentée en fonction du niveau de contribution des adhérents à l'UDES - Développer l'offre de services selon les perspectives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Appui des adhérents dans la mesure de l'impact économique, social et environnemental de l'activité de leurs adhérents employeurs, notamment par l'outil Valor'ESS et tendre vers la création d'une norme de mesure de l'impact social • Alimentation de la réflexion des adhérents sur les politiques RH (impact du numérique, baromètre QVT, attractivité des métiers, qualité de l'emploi, prévention des risques notamment en lien avec l'ANACT et les ARACT...) • Alimentation des réflexions des adhérents au sujet de la restructuration des branches • Développement du soutien aux organisations professionnelles au sein des branches dans leurs propres négociations • Créer une certification de qualité de services pour les employeurs de l'ESS • Assurer un travail permanent de prospective sur les évolutions des emplois et des métiers (EDEC, CEP, ADEC...) • Faire évoluer le portail de l'emploi en lien avec les adhérents • Initier des actions visant la promotion de l'emploi et valorisant les métiers de l'ESS





OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIONS À MENER EN 2021-2023
Renforcer l'animation du réseau des adhérents nationaux	<ul style="list-style-type: none">– Optimiser, renforcer et harmoniser le fonctionnement et l'organisation des instances, commissions et réunions internes– Accompagner les adhérents dans la compréhension des impacts sur la fonction employeur et celle des entreprises des éléments prévus à l'agenda public et social
Animer et coordonner le suivi et l'accompagnement des mandataires et conseillers prud'homaux	<ul style="list-style-type: none">– Assurer l'accompagnement des mandataires de l'UDES, tant au niveau national que dans chacune des régions, travailler sur la communication et le travail de veille (veille législative, agenda public et social)– Accentuer la structuration des réseaux des mandataires en fonction de leur mandat– Organiser tous les ans une journée nationale des mandataires et des CPH– Renforcer la remontée d'informations des CPH sur les situations de conflits au travail qu'ils connaissent à l'aune des contentieux traités et de façon à dégager des tendances permettant d'outiller efficacement les employeurs de l'ESS
Consolider l'expertise sur les questions de développement économique et de fiscalité	<ul style="list-style-type: none">– Mettre en œuvre les propositions formulées dans le cadre des PLF 2020 et 2021 sur une réforme de la taxe sur les salaires– Envisager l'embauche d'un collaborateur en 2022 pour accompagner les adhérents dans l'évolution des modèles socio-économiques des entreprises et la compréhension des dispositifs fiscaux et sociaux dans le cadre notamment du débat annuel des finances publiques. Renforcer la capacité de proposition de l'UDES dans ce cadre
Développer la présence institutionnelle et opérationnelle de l'UDES au niveau régional et infra régional, notamment par la déconcentration de l'échelon territorial	<ul style="list-style-type: none">– Développer l'organisation humaine et opérationnelle des délégations régionales et des équipes en région– Peser sur les politiques régionales de l'emploi, auprès des interlocuteurs dédiés à ces questions, dont les Conseils régionaux et les DIRECCTE– Véhiculer davantage les messages et orientations de l'UDES, notamment auprès des élus locaux et des parlementaires– Poursuivre le développement des relations institutionnelles et opérationnelles avec tous les partenaires régionaux et locaux– Poursuivre le développement de projets territoriaux– Accélérer la professionnalisation des régions : créer un poste d'assistant territorial par région, par l'intermédiaire de plusieurs mécanismes, dont la mutualisation de moyens avec des tiers
Développer les espaces de dialogue social en régions	<ul style="list-style-type: none">– Mettre en place un « acte 2 » des ERDS, sur la base d'un bilan exhaustif et partagé. Créer un espace régional de dialogue social dans chacune des régions non pourvues, par la mise en place de parrainages inter-régions et dans un cadre de partage de bonnes pratiques et accentuer l'action des ERDS existants– Valoriser les actions menées dans ce cadre

AXE 3 : UN PARTENAIRE SOCIAL PORTEUR D'UNE VISION FORTE DU DIALOGUE SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL, PLEINEMENT ENGAGÉ DANS SES PRÉROGATIVES

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIONS À MENER EN 2021-2023
<p>Mettre en place un nouveau contrat social pour les employeurs de l'économie sociale et solidaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la notion d'exemplarité sociale associée aux employeurs de l'ESS - Adapter cette réflexion sur l'ensemble des axes de la relation de travail (recrutement, évolution professionnelle, dialogue social, protection sociale) - Mettre à jour l'identité de l'UDES et sa raison d'être - Associer à ces éléments une campagne de communication permettant de développer l'image de l'UDES et de l'ESS auprès de ses parties prenantes - Développer des indicateurs de suivi sur la base des indicateurs développés par l'UDES dans le cadre de VALOR'ESS - Mettre en place un groupe de travail sur ce sujet début 2021
<p>Développer l'engagement dans le dialogue social et économique pour répondre aux nouveaux enjeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les relations avec les organisations patronales et syndicales sur les questions de rénovation du paritarisme intégrant la proposition d'une évolution du paysage du dialogue social au niveau national, de développement de la RSE, de la qualité de l'emploi, d'adaptation au numérique, de promotion d'une protection sociale de haut niveau - Travailler sur des sujets d'intérêts communs/passerelles entre les branches concernées notamment par les OPCO santé, cohésion sociale et culture - Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2022 et au-delà, prendre l'attache de certains think tank pour travailler à alimenter la plateforme de propositions de l'UDES : Sapiens, Terra Nova, Fondation Jean Jaurès, Institut Montaigne, OFCE...
<p>Développer des actions visant l'accompagnement des transitions écologiques numériques et tirer les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une task force sur les questions sociétales susceptibles d'impacter la fonction employeur au travers d'un espace de réflexion régulier, alimenté par des experts et travailler en lien avec les Chaires ESS, laboratoires de recherche, réseaux ESS, spécialistes et experts dans les domaines tels que de l'économie, la sociologie des entreprises... - Être partie prenante du collectif « nous sommes demain » et des universités d'été en lien avec le MIF (Mouvement Impact France) - Travailler à des synergies plus fortes avec le labo de l'ESS dans le cadre de l'accompagnement des nouvelles transitions écologiques et numériques - Développer des relations avec des organisations de la société civile (mouvements hors ESS, think-tanks...) - Contribuer au « pacte pour le pouvoir » de vivre dans le suivi de certaines actions qui concernent plus particulièrement les employeurs - Faire le bilan de la crise générée par l'épidémie du COVID-19 et prendre part activement à la définition des éléments de sortie de crise, dont les mesures du plan de relance dédié à l'ESS

AXE 4 : CONSOLIDER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'UDES, DÉVELOPPER SON RAYONNEMENT ET ADAPTER SON ORGANISATION POUR RÉPONDRE À SES AMBITIONS

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIONS À MENER EN 2021-2023
Renforcer l'organisation de l'UDES en fonction de l'évolution de ses missions	<ul style="list-style-type: none"> – Consolider la répartition de l'organisation en trois pôles (relations sociales, vie de réseau/développement territorial, communication/relations publiques) – Faire évoluer l'organisation en fonction des objectifs assignés au présent plan
Consolider le modèle économique de l'UDES en identifiant de nouveaux leviers de financement internes et externes	<ul style="list-style-type: none"> – Élargir le spectre des partenaires financiers de l'UDES
Compléter le modèle économique de l'UDES en lien avec les services proposés	<ul style="list-style-type: none"> – Optimiser le positionnement économique de l'UDES en réduisant ses charges de fonctionnement et en optimisant ses produits – Pousser la réflexion sur l'opportunité d'une accord sur le financement du dialogue social multiprofessionnel
Développer l'image et la notoriété de l'UDES	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la parution d'ACT'ESS en raison de 3 ou 4 numéros par an – Développer la communication avec la presse et les médias – Développer avec les chargés de communication des organisations de l'écosystème ESS – Développer des partenariats contribuant à une plus grande visibilité de l'UDES – Organiser un congrès en 2022





7, rue Biscornet 75012 Paris

Tel. 01 43 41 71 72 - Mail. udes@udes.fr

Site web : www.udes.fr - Twitter : @UDESnationale - LinkedIn : @UDES